

# Particuliers

## Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions tarifaires**  
en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2025. Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



### Chers Sociétaires, chers Clients,

Vous avez fait le choix d'une banque coopérative et mutualiste, **une banque qui agit chaque jour dans votre intérêt et celui de la société**. C'est cet engagement auprès des particuliers, professionnels, entreprises et associations qui contribue à entretenir la confiance qui nous unit.

Le Crédit Agricole Brie Picardie, ses administrateurs et collaborateurs œuvrent chaque jour pour entretenir ce lien de confiance :

- **en vous conseillant avec bienveillance et pragmatisme** des offres et services de qualité, adaptés à votre situation ;
- **en concrétisant notre promesse de proximité** à travers un réseau dense d'agences, de distributeurs de billets et de relais CA sur l'ensemble du territoire ;
- **en proposant des services digitaux de qualité, comme l'application "Ma banque"** ou les entretiens avec votre conseiller en visio ;
- **en respectant votre vie privée** : nous protégeons vos données personnelles qui ne sortent pas de notre écosystème et ne sont pas vendues ;
- **en investissant en permanence sur la sécurité** de vos paiements et la lutte contre la cybercriminalité.

Pour maintenir ces services à valeur ajoutée et notre présence locale, nous faisons évoluer nos tarifs sur les cartes bancaires et les forfaits de gestion de compte.

**Au nom de l'ensemble des collaborateurs et des administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.**

Laure Belluzzo  
Directrice Générale

	<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>3</b>
	<b>Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte</b>	<b>4</b>
	<b>Banque à distance</b>	<b>5</b>
	<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>7</b>
	<b>Offre groupée de services</b>	<b>10</b>
	(DONT OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)	
	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>16</b>
	<b>Découverts et crédits</b>	<b>17</b>
	<b>Épargne et Placements financiers</b>	<b>19</b>
	<b>Offres jeunes</b>	<b>23</b>
	<b>Opérations avec l'étranger</b>	<b>26</b>
	<b>Succession</b>	<b>27</b>
	<b>Assurances et Prévoyance</b>	<b>27</b>
	<b>Autres services</b>	<b>28</b>
	<b>Lexique</b>	<b>30</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>31</b>

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

# VOTRE QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS  
EN VIGUEUR AU 01/09/2025, TARIFS TTC.



## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS<sup>1</sup>

Prix en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

### Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision)	<b>GRATUIT</b> (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)	<b>0,80€/mois</b> (soit pour information <b>9,60€ par an</b> )
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	<b>48,00€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	<b>46,00€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard AS	<b>36,00€/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00€/retrait</b> dès le 3 <sup>e</sup> retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <sup>2</sup> :	
- En agence	<b>4,50€ /virement</b>
- Par internet	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement :	
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention <sup>3</sup>	
- Par opération	<b>8,00€</b>
- Plafond mensuel	<b>80,00€</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)	<b>2,00€/mois</b> (soit pour information <b>24,00€/an</b> )
Tenue de compte <sup>4</sup>	<b>2,00€/mois</b> (soit pour information <b>24,00€/an</b> )

<sup>1</sup>- Les établissements de crédit ont l'obligation de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

<sup>2</sup>- Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : consultable p.29.

<sup>3</sup>- Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

<sup>4</sup>- Prélèvement annuel jusqu'au 31/12/2025 et à partir du 01/01/2026, la facturation passera à 2€ par mois.



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en €

## Ouverture, Transformation, Clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	<b>GRATUIT</b>
▲ Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
▲ Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	<b>GRATUIT</b>
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	<b>32,14€</b>
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	<b>GRATUIT</b>
Service d'aide à la mobilité	<b>GRATUIT</b>

Les services bancaires de base<sup>5</sup> sont indiqués par le symbole : ▲

## Relevés de compte

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
▲ Relevé mensuel	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé par quinzaine (2 par mois)	<b>2,04€/mois</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé décadaire (3 par mois)	<b>3,21€/mois</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé quotidien	<b>19,67€/mois</b>	<b>GRATUIT</b>
Relevé annuel des frais		<b>GRATUIT</b>
Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »		<b>8,30€/envoi</b>
Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »		<b>12,50€/envoi</b>
Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »		<b>16,60€/envoi</b>

## Tenue de compte

▲ Tenue de compte <sup>4</sup>	<b>2,00€/mois</b> (soit pour information <b>24,00€/an</b> )
▲ Frais de gestion de compte inactif <sup>6</sup> (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	<b>30,00€/an</b>
▲ Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	<b>GRATUIT</b>



### BON À SAVOIR

#### Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :

- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

## Services en agence

Frais de recherche simple de documents <sup>7</sup>	<b>14,95€/unité</b>
Frais de recherche complexe de documents <sup>7</sup>	<b>SUR DEVIS</b>
Frais sur établissement d'attestation simple	<b>7,00€/attestation</b>
Frais sur établissement d'attestation complexe	<b>16,05€/attestation</b>
Frais de location de coffre-fort :	
- Annuelle	<b>À PARTIR DE 61,80€<sup>8</sup></b> par an et par coffre suivant la taille et le montant garanti
- Mensuelle	<b>À PARTIR DE 5,15€/mois</b> suivant la taille et le montant garanti
Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole	<b>23,11€/opération</b>
▲ Versement d'espèces	<b>GRATUIT</b>
▲ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	<b>GRATUIT</b>
Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	<b>GRATUIT</b>
Retrait d'espèces de dépannage par carte minute <sup>9</sup> (gratuit dans l'agence gestionnaire via les cartes Libre Service Agence page 7)	<b>3,75€/retrait</b>
▲ Remise de chèque(s)	<b>GRATUIT</b>

<sup>4</sup> Prélèvement annuel jusqu'au 31/12/2025 et à partir du 01/01/2026, la facturation passera à 2€ par mois.

<sup>5</sup> Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

<sup>6</sup> Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

<sup>7</sup> Document hors imprimé fiscal unique et autres documents réglementaires gratuits ou plafonnés.

<sup>8</sup> À partir de 42,00€/an et de 3,50€/mois dans les agences de Ham, Doullens et Montdidier.

<sup>9</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



## BANQUE À DISTANCE

Prix en €

### FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS...)

@ [WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR](http://WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR)

📱 MA BANQUE<sup>10</sup> / « PAIEMENT MOBILE »<sup>11</sup>

## Abonnements à des services de Banque à distance<sup>12</sup>

<u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision</u> Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	<b>GRATUIT</b>
<u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision Plus</u> Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA	<b>GRATUIT</b>
Ces services de banque à distance sont accessibles depuis : • le site internet <a href="http://www.ca-briepicardie.fr">www.ca-briepicardie.fr</a> • nos applications mobiles	<b>GRATUIT</b>
- Ma Banque <sup>10</sup> : dédiée à la consultation et la gestion de comptes - Sécuripass : service d'authentification forte permettant de valider les achats par carte bancaire en ligne et ajouter des bénéficiaires de virement sans délai	<b>GRATUIT</b>
- Paiement Mobile <sup>11</sup> dédiée au paiement en magasin par smartphone avec Wero	
Service d'agrégation de comptes <sup>13</sup> Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banque que le Crédit Agricole Brie Picardie	<b>GRATUIT</b>

L'application Ma Banque répond à vos attentes  
24h/24 en vous offrant un maximum de services :

15

PRISE DE RENDEZ-VOUS DIRECTE  
AVEC VOTRE CONSEILLER



VIREMENTS ET  
ÉPARGNE RAPIDES



PARAMÉTRAGE  
DES ALERTES<sup>14</sup>

**GRATUIT**



Découvrez l'application « PAIEMENT  
MOBILE »<sup>11</sup> et accédez à tous les services  
de votre carte directement depuis votre  
smartphone<sup>15</sup>



## SERVICES D'ALERTE PAR SMS

### ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DE COMPTE PAR SMS

Mini-relevés	<b>1,05€/mois</b>
Nombre de SMS inclus	<b>1 SMS/semaine</b>
Alerte Actilibre : Service de placements automatiques d'excédent de budget	<b>0,35€/mois</b>
Alerte temps réel de gestion	<b>0,80€/mois</b>
Alerte achat à distance	<b>0,80€/mois</b>
Alerte solde disponible	<b>0,35€/mois</b>
Alerte « essentielle » : solde débiteur	<b>0,80€/mois</b>
Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	<b>0,35€/mois</b>
Alerte souplesse du découvert : information d'utilisation du découvert autorisé	<b>0,80€/mois</b>

<sup>10</sup>. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>11</sup>. Téléchargement et accès gratuits à l'application « Paiement Mobile », hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>12</sup>. Hors coût de communication variable selon opérateur.

<sup>13</sup>. Service valable sous Android et iOS

<sup>14</sup>. Service uniquement disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>15</sup>. Téléphone intelligent.

<sup>16</sup>. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.



# MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Prix en €

## Cartes

### COTISATION CARTE



**BON À SAVOIR**

Profitez de nos bons plans sur votre seconde cotisation cartes du compte !

Bénéficiez de 50% de réduction sur la seconde carte d'un même compte (réduction appliquée sur la carte la moins chère).

### CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

#### FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

▲  L'Autre Carte <sup>17</sup>	<b>18,14€/an</b>
L'Autre Carte Majeur Protégé	<b>22,31€/an</b>
Carte Prélude <sup>18</sup> (n'est plus commercialisée)	<b>21,22€/an</b>
Carte de débit Mastercard AS (carte de paiement à autorisation systématique)	<b>36,00€/an</b>
Mastercard Eko	<b>35,00€/an</b>
Mastercard Globe Trotter	<b>46,00€/an</b>

#### FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	<b>48,00€/an</b>
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	<b>46,00€/an</b>
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Gold Mastercard ou Visa Premier <sup>19</sup>	<b>132,00€/an</b>
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier <sup>19</sup>	<b>126,00€/an</b>
World Elite Mastercard ou Visa Infinite <sup>19</sup> (débit différé)	<b>330,00€/an</b>

### FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

#### PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ

Cartwin Mastercard <sup>20</sup>	<b>46,00€/an</b>
Cartwin Gold Mastercard <sup>20</sup>	<b>125,00€/an</b>
Carte Open <sup>21</sup> (n'est plus commercialisée)	<b>19,66€/an</b>

: Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

### FOURNITURE D'UNE CARTE DE RETRAIT

Cotisation carte Libre Service Agence <sup>22</sup>	<b>GRATUIT</b>
Cotisation carte Libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	<b>26,10€/an</b>

### PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro <sup>23</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>24</sup>	<b>GRATUIT</b>
Autres paiements par carte <sup>25</sup>	
Frais fixes	<b>1,00€/paiement</b>
+ Frais proportionnels au montant du paiement	<b>2,23% du montant</b>

N.B : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

## RETRAIT PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	Retraits par carte en euro <sup>23</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>24</sup>		Autres retraits <sup>25</sup>
	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque	
Carte Prélude <sup>18</sup>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>AUX DISTRIBUTEURS<sup>26</sup> :</b> 2,27% du montant + 3,50€/ retrait  <b>AUX GUICHETS :</b> 2,12% du montant + 6,60€/ retrait  + frais de conversion monétaire  + frais de change éventuels
▲ L'Autre Carte <sup>17</sup>		1,00€/retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait	
Maestro, Carte Internationale Mastercard, Visa, Cartwin Mastercard		1,00€/retrait dès le 3 <sup>e</sup> retrait dans le mois	
Carte Internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Cartwin Gold Mastercard			
Carte Visa Infinite, World Elite, Mastercard, Platinum Mastercard			

## AUTRES OPÉRATIONS CARTE

Réédition du code confidentiel	<b>8,00€</b>
Refabrication anticipée de carte	<b>11,70€/carte</b>
Frais d'opposition - À l'initiative du titulaire de la carte - Blocage de la carte par la banque	<b>GRATUIT GRATUIT</b>
Élévation ponctuelle du niveau de service - Via Ma Banque ou notre site internet <sup>27</sup> - En agence ou via SOS Cartes	<b>GRATUIT 8,00€/opération</b>

## Virement et prélèvement

### ▲ VIREMENT SEPA<sup>28</sup>

(Virement libellé en euro émis vers ou reçu d'un pays de l'EEE.)

	EN LIGNE	AGENCE
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL vers l'EEE	<b>GRATUIT</b>	<b>4,50€/virement</b>
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT Frais de mise en place Frais unitaire sur virement	<b>GRATUIT GRATUIT</b>	<b>GRATUIT 1,45€/virement</b>
ÉMISSION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA Frais par virement occasionnel via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne Via Wero entre amis - Application « Paiement Mobile » (limité à 500€/virement)	<b>GRATUIT</b>	

Réception d'un virement SEPA libellé en euros	<b>GRATUIT</b>
Réception d'un virement instantané SEPA	<b>GRATUIT</b>

## PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

▲ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
▲ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Frais de mise en place liste blanche (liste dans laquelle j'autorise des créanciers à venir me prélever)	<b>18,00€</b>
Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Courrier d'information premier prélèvement	<b>0,50€/mois</b>
▲ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	<b>GRATUIT</b>

## Autres facturations

Forfait des opérations courantes illimitées <sup>29</sup> (comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA) <sup>30</sup>	<b>1,19€/mois</b>
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
- Montant inférieur à 50€	<b>7,89€</b>
- Montant supérieur à 50€	<b>15,78€</b>

## Chèque

Paiement d'un chèque	<b>GRATUIT</b>
▲ Remise de chèque(s) sur le compte (Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte : J+1)	<b>GRATUIT</b>
Frais de mise à disposition de chéquier en agence	<b>GRATUIT</b>
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	<b>2,50€</b>
Frais d'envoi de chéquier en recommandé	<b>8,50€/chéquier</b>
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	<b>17,40€/opération</b>
Frais d'émission d'un chèque de banque	<b>15,79€</b>
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre caisse régionale	<b>22,46€</b>
Destruction de chéquier non réclamé	<b>10,82€</b>
Copie de chèques : par demande	<b>15,08€</b>
Copie de chèques (+10 chèques)	<b>NOUS CONTACTER</b>

<sup>17.</sup> Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).

<sup>18.</sup> Carte proposée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier.

<sup>19.</sup> Les cartes souscrites avant le 30 novembre 2021 bénéficient d'une remise d'1cts à chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, à valoir sur votre prochaine cotisation carte Mastercard Gold / World Elite ou Visa Premier / Infinite. Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge.

<sup>20.</sup> La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>21.</sup> La carte Open est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>22.</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>23.</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain.

<sup>24.</sup> Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29.

<sup>25.</sup> Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain. Hors frais de conversion monétaire. L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur notre site internet rubrique «tarifs».

<sup>26.</sup> Frais de change éventuels supplémentaires.

<sup>27.</sup> Sous réserve d'acceptation par la banque.

<sup>28.</sup> Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.29).

<sup>29.</sup> Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.

<sup>30.</sup> Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



## OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Prix en €

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.  
Cotisation à une offre groupée de services.

### Les offres « Ma banque Au Quotidien »



#### BON À SAVOIR

Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !

Les 3 premiers mois sont offerts pour toute première souscription d'une offre Essentiel, Premium, Prestige

**PRESTIGE**  
30€/mois

**PREMIUM**  
16€/mois

**ESSENTIEL**  
10€/mois

### Fourniture d'une carte de débit avec assistance et assurances incluses

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard Standard ou Visa Classic (cotisation)

-

-

**X**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard Gold ou Visa Premier (cotisation)

-

**X**

-

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard World Elite ou Visa Infinite (cotisation)

**X**

-

-

### Chéquier

Chéquier standard

**X**

**X**

**X**

### Alertes

Alerte mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

**X**

**X**

**X**

### Assurances

SecuriCOMPTE (Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)

-

-

**X**

SecuriCOMPTE Premium (Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)

**X**

**X**

-

SecuriWEB Premium (Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance)

**X**

**X**

-

SecuriPanne

**X**

**X**

-

SecuriShopping

**X**

**X**

-

### Services du quotidien

Tenue de compte

**X**

**X**

**X**

E-relevés mensuel

**X**

**X**

**X**

Exonération de commissions d'intervention<sup>31</sup>

**Illimité**

**3/an**

**1/an**

Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)

**Illimité**

**3/an**

**1/an**

	<b>PRESTIGE</b> 30€/mois	<b>PREMIUM</b> 16€/mois	<b>ESSENTIEL</b> 10€/mois
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Frais d'opposition sur chèque	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Refabrication de la carte perdue ou volée	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Rédition du code confidentiel de la carte	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Retraits d'espèces <sup>32</sup> en euro au distributeur automatique du Credit Agricole	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>
Retraits d'espèces <sup>32</sup> hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>31</sup>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>
Retraits d'espèces <sup>32</sup> en devises dans les pays hors de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>33</sup>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Tarif standard</b> (Voir p.8)
Paiements par carte dans l'Espace Economique Européen (EEE) en euro <sup>33</sup>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <sup>33</sup>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Tarif standard</b> (Voir p.7)
Virements émis ou reçus non SEPA	<b>Illimité</b>	<b>10 virements GRATUITS /an</b>	<b>Tarif standard</b> (Voir p.26)
Emission et réception d'un virement instantané SEPA	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>34</sup> , paiement TIP SEPA	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Extra-bancaire</b>			
Dossier Familial numérique	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourlinfo.fr">www.mercipourlinfo.fr</a>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Accès au service de renseignement Les Experts de Merci Pour L'Info	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>2 demandes /an</b>
Mon Kiosque Presse	<b>X</b>	-	-

**X : Compris dans la formule**

**- : Non compris dans la formule**

<sup>31</sup>. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8€ par opération et de 80€ par mois.

<sup>32</sup>. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>33</sup>. Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29.

<sup>34</sup>. Sauf gratuité imposée par la loi.

## Compte EKO : 2,00€/mois

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>35</sup>
	Tenue du compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte si solde du compte &lt; à 20€</li> <li>• alerte essentielle - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> <li>• alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole</li> </ul>
	E-relevé mensuel
Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO »
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Chéquier
Retrait d'espèces par carte	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise (1€/retrait au-delà de 25 retraits/an) Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an (au delà, voir rubrique « Autres Retraits» p.8)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



### BON À SAVOIR

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € :
- Montant du chèque supérieur à 50 € :

**30,00€/chèque**  
**50,00€/chèque**

Les frais de rejet annoncés comprennent tous les frais et commissions.

**L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :**

**le Compte à Composer Module Budget Protégé : 1,00€/mois<sup>36</sup>**

Le Socle	Tenue de compte
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>35</sup>
	Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Information premier prélèvement SEPA
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
Module budget protégé	Ouverture et clôture de compte
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)
	Gratuité pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les commissions d'intervention</li> <li>• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</li> <li>• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</li> <li>• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision</li> <li>• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision</li> <li>• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision</li> <li>• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> <li>• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</li> <li>• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.</li> </ul>
	2 chèques de banque (par mois)
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
	Un changement d'adresse (1 fois/an)
	Versement d'espèces en agence
	Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

## Compte à Composer (CAC)

Cette offre n'est plus commercialisée.

### VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

Le Socle	Tenue de compte	<b>2,45€</b> /mois <sup>37</sup>
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus <sup>35</sup>	
	Mise à disposition des moyens de paiement octroyés (frais d'envoi de chèquiers et cartes) pour des renouvellements	
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur</li> <li>• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.28)		

### VOS UNIVERS DE BESOINS

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

		DÉCOUVERT	PRIX
Module Maîtrise du Découvert	Module souscrit <b>à partir du 01/01/2017</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>38</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>39</sup> (dans la limite du montant autorisé)</li> </ul>	<b>DE 1,00€ À 500,00€</b>	<b>2,40€/mois</b>
		<b>DE 500,01€ À 1000,00€</b>	<b>3,25€/mois</b>
		<b>DE 1000,01€ À 2000,00€</b>	<b>4,20€/mois</b>
		<b>2000,01€ ET PLUS</b>	<b>5,55€/mois</b>
		<b>DE 1,00€ À 300,00€</b>	<b>1,65€/mois</b>
	Module souscrit <b>avant le 01/01/2017</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>38</sup></li> <li>• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)</li> <li>• Ristourne des intérêts débiteurs<sup>39</sup> (dans la limite du montant autorisé)</li> </ul>	<b>DE 300,01€ À 800,00€</b>	<b>2,40€/mois</b>
		<b>DE 800,01€ À 1200,00€</b>	<b>3,25€/mois</b>
		<b>DE 1200,01€ À 2000,00€</b>	<b>4,20€/mois</b>
		<b>2000,01€ ET PLUS</b>	<b>5,55€/mois</b>
Module Budget Assurances <sup>40</sup>	Assurance SécuriBUDGET <sup>38</sup> / SécuriBUDGET Premium <sup>38 41</sup> (auto, habitation, santé, personne)	<b>1,70€/mois</b> Premium : <b>2€</b> /mois	
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>38</sup> / SécuriCOMPTE Premium <sup>38 41</sup>	<b>3,10€/mois</b> Premium : <b>4,78€/mois</b>	
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
	Retrait d'espèces de dépannage		
	Réédition carte urgente		
	Réédition code confidentiel		

Module Épargne Pilotee	Actilibre : placements automatiques des excédents de budget	<b>2,41€/mois</b> Premium : <b>3,17€/mois</b>
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « Actilibre » <sup>42</sup>	
	Assurance SécuriÉPARGNE <sup>38</sup> / SécuriÉPARGNE Premium <sup>38 41</sup>	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium <sup>41</sup>	
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL Invest Store Initial	
Module Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB <sup>38</sup> / SécuriWEB Premium <sup>38 41</sup>	<b>3,32€/mois</b> Premium : <b>4,27€/mois</b>
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerte achat à distance</li> <li>• mini relevés (1/semaine)</li> <li>• alerte temps réel de gestion</li> </ul>	

## Dégressivité Tarifaire

Si vous êtes détenteurs d'une offre Compte à composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une réduction tarifaire selon les modalités suivantes :

	<b>COTISATIONS (SOCLE + MODULE)</b>
5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 4,67€ ET 5,77€</b>
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 5,78€ ET 8,06€</b>
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>COMPRIS ENTRE 8,07€ ET 10,34€</b>
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	<b>ÉGAL À 10,35€ ET PLUS</b>

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

## Comptes-Services (CSCA) ancienne gamme en €/mois

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

Prélude	<b>1,00€</b>
Initial+	<b>5,40€</b>
Equilibre+	<b>7,80€</b>
Optimum+	<b>9,00€</b>
Mozaïc +	<b>3,70€</b>

<sup>35</sup>. Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

<sup>36</sup>. En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est susceptible d'être revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

<sup>37</sup>. Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (p.28).

<sup>38</sup>. Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

<sup>39</sup>. Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

<sup>40</sup>. Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurance régie par le Code des Assurances.

<sup>41</sup>. Montant de garantie supérieure.

<sup>42</sup>. Mandat de placement automatisé des excédents de budget.



### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>43</sup>

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel de 10 commissions **80,00 €**

**Clientèle fragile :** montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base<sup>44</sup>

- Par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel **10,00 €**



#### BON À SAVOIR

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

### Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **21,42€/courrier**

Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur) **10%** du montant dû au Trésor Public<sup>45</sup>

Frais pour saisie attribution ou conservatoire **115€**

Frais de mise en place d'un paiement direct de pension alimentaire **115€** à la mise en place

Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé **13,50€/lettre**

Frais de dénonciation de découvert par A/R **13,80€/lettre**

### Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision<sup>46</sup> **12,75€/lettre**

Forfait<sup>47</sup> de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>48</sup>  
Montant du chèque ≤ 50€ **30,00€/chèque**  
Montant du chèque > 50€ **50,00€/chèque**  
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision<sup>49</sup> Montant de l'avis de prélèvement plafonné à **20,00€**

#### EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **30,00€/chèque**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30,00€/acte**

## CLIENTS IDENTIFIÉS FRAGILES :

Plafond de frais d'incidents, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

**25,00€/mois**

<sup>43.</sup> Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absences ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

<sup>44.</sup> Les commissions d'intervention sont offertes pour les clients ayant souscrit à l'offre Compte à Composer Module Budget Protégé.

<sup>45.</sup> Dans la limite d'un plafond fixé par décret à 100,00€ TTC, sous réserve de modification du plafond fixé par décret.

<sup>46.</sup> Tarification débitée si paiement du chèque.

<sup>47.</sup> Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.

<sup>48.</sup> Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.

<sup>49.</sup> Ce forfait comprend, s'il y a lieu, la commission d'intervention et de notification. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007.



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS<sup>50</sup>

**Prix en €**



**BON À SAVOIR**

En l'absence de découvert autorisé, le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie « contrats de crédits à la consommation » publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux.

Taux égal au maximum autorisé par l'article L.314.6 du Code de la Consommation diminué de 0,10 %.

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### Découverts

Découvert ponctuel non formalisé (Taux plafonds calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel)

**TAUX MAXIMUM RÉGLEMENTAIRE -0,10%**

Autorisation de découvert

**VOIR CONDITIONS EN AGENCE**

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

### Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétis  
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.

Peut être associé au Compte Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

**NOUS CONSULTER**

## Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie	<b>NOUS CONSULTER</b>
Regroupement de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	<b>NOUS CONSULTER</b>
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	<b>GRATUIT</b>

## Prêt immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier	<b>NOUS CONSULTER</b>
Prêt Viager Hypothécaire	<b>NOUS CONSULTER</b>
Annulation des offres de prêt	<b>0,75%</b> du montant du prêt ( <b>MAX. 150€</b> )

## Frais d'étude et de mise en place

Compte Suppletis	<b>GRATUIT</b>
Prêts autos, prêts personnels, prêts travaux Prêt à consommer regroupé	<b>1 %</b> du capital emprunté ( <b>MIN. 60€</b> )
Prêt à taux zéro	<b>GRATUIT</b>
Éco-PTZ, Prêt Épargne Logement	<b>GRATUIT</b>
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	Montant forfaitaire <b>500,00€</b>
Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) <i>Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.</i>	<b>À PARTIR DE : 500€+0,1%</b> du capital emprunté
Prêt Viager Hypothécaire	<b>1 %</b> du capital emprunté, Min. <b>3000,00€</b>

## Assurances liées au crédit

Assurance des emprunteurs (décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...) <sup>51</sup>	<b>NOUS CONSULTER</b>
--	-----------------------

## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	Sur notre site internet : <b>GRATUIT</b> En agence : <b>37,99€/prêt</b>
Modification de la date d'échéance en agence <sup>52</sup>	<b>38,35€/prêt</b>
Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI <sup>53</sup> et LCC <sup>54</sup> )	
- Offre émise jusqu'au 30/06/2016	<b>27,73€</b>
- Offre émise depuis le 01/07/2016	<b>GRATUIT</b>
Réédition de tableau d'amortissement	<b>27,00€/tableau GRATUIT</b> en autonomie
Report d'échéance	<b>105,60€/prêt</b>
Nantissement d'un contrat d'assurance vie	
- contrat d'assurance vie détenu hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	<b>229,45€/contrat</b>
- contrat d'assurance vie groupe Crédit Agricole Brie Picardie	<b>114,72€/contrat</b>
Mainlevée totale d'hypothèque	<b>118,45€/prêt</b>
Mainlevée partielle d'hypothèque	<b>171,39€/prêt</b>

Mainlevée sur contrat épargne hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	<b>107,32€/prêt</b>
Mainlevée sur contrat épargne groupe Crédit Agricole Brie Picardie	<b>53,66€/prêt</b>
Modification de garantie ou d'emprunteur	
- crédits à la consommation	<b>103,64€/prêt</b>
- crédits immobiliers	<b>287,53€/prêt</b>
Traitement d'opposition à la compagnie d'assurance	<b>107,54€/traitement</b>
Attestation de prêt	<b>27,73€/attestation</b>
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation...) nécessitant une analyse et un accord du prêteur	<b>107,12€</b>
Opérations diverses	<b>NOUS CONSULTER</b>

<sup>50</sup>. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>51</sup>. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

<sup>52</sup>. Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.

<sup>53</sup>. Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.

<sup>54</sup>. Loi sur le crédit à la consommation.



## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

**Prix en €**

### Épargne Bancaire

Actilibre : placements automatiques des excédents de budget **0,50€/mois**

### TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés **GRATUIT**

Compte Épargne Logement (CEL)/Plan d'Épargne Logement (PEL) **115,00€**

### ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

### ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le plan épargne retraite :  
Droits d'entrée, Rémunération, Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

## Placements financiers

### OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Mise en place d'un plan d'épargne boursier	<b>GRATUIT</b> (hors droit d'entrée)
Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Épargne en Action (PEA) / PEA-PME	<b>GRATUIT</b>
Frais de transfert de comptes titres vers une autre banque (par compte)	
- Par ligne de titres français	<b>15,00€</b>
- Par ligne de titres étrangers	<b>81,86€</b>
Frais de transfert PEA & PEA/PME	
- Par ligne de titres cotés	<b>15,00€</b>
- Par ligne de titres non cotés	<b>50,00€</b>
- Plafond par transfert	<b>150,00€</b>
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	<b>15,44€</b>
Mise en nominatif administré	<b>GRATUIT</b>
Mise en nominatif pur	<b>39,91€</b>
Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique	<b>24,39€</b>
Commission sur OPC externe	<b>23,71€+</b> frais émetteur
Commission sur OPC Crédit Agricole	<b>NOUS CONSULTER</b>
Commission de service Invest Store Intégral :	
- À partir de 24 ordres exécutés par an	<b>GRATUIT</b>
- Moins de 24 ordres exécutés par an	<b>96,00€</b>

### ORDRES DE BOURSE : ACHAT ET VENTE EN FRANCE

#### CTO et PERI CTO<sup>55</sup>

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Invest Store Initial (internet)	<b>GRATUIT</b>	<b>0,48%</b> <sup>57</sup>	<b>5,50€</b>
Invest Store Intégral (internet)	<b>GRATUIT</b>	<b>0,99€</b> (ordre ≤ 1100€) <b>0,12%</b> <sup>57</sup> (ordre > 1100€)	
Par téléphone au 0 969 323 460 <sup>56</sup>	<b>5,00€</b>	<b>1,22%</b> <sup>57</sup>	<b>13,84€</b>
En agence	<b>5,20€</b>	<b>1,55%</b> <sup>57</sup>	<b>16,69€</b>
Service de Règlement Différé (SRD)	<b>GRATUIT</b>	<b>0,020%</b> <sup>58</sup> + frais de courtage	<b>3,85€</b> + frais de courtage
Souscription et vente de titres non cotés	<b>1,20%</b> du montant de l'opération (max 1000€)		

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

#### PEA et PEA-PME<sup>55</sup>

	Frais fixes	Frais proportionnels
Invest Store Initial (internet)	<b>GRATUIT</b>	<b>0,48%</b> <sup>57</sup>
Invest Store Intégral (internet)	<b>GRATUIT</b>	<b>0,99€</b> (ordre ≤ 1100€) <b>0,12%</b> <sup>57</sup> (ordre > 1100€)
Par téléphone au 0 969 323 460 <sup>56</sup>	<b>GRATUIT</b>	<b>1,18%</b> <sup>57</sup>
En agence	<b>GRATUIT</b>	
Souscription et vente de titres non cotés	<b>1,20%</b> du montant de l'opération (max 1000€)	

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

## ORDRES DE BOURSE: ACHAT ET VENTE À L'ÉTRANGER

### CTO et PERi CTO<sup>55</sup>

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Internet : Invest Store Initial Invest Store Intégral	<b>GRATUIT</b>	<b>0,57%<sup>57</sup></b>	<b>21,45€</b>
Par téléphone au 0 969 323 460 <sup>56</sup>	<b>GRATUIT</b>	<b>0,57%<sup>57</sup></b>	<b>22,56€</b>
Agence	<b>GRATUIT</b>	<b>1,55%<sup>57</sup></b>	<b>42,26€</b>

### DROITS DE GARDE

#### DROITS DE GARDE DE COMPTE TITRES ET PEA ET PEA-PME/PERi CTO

	CTO/PERi CTO	PEA/PEA-PME
Frais de tenue de compte	<b>26,72€</b>	<b>GRATUIT</b>
Valeurs Crédit Agricole		
- Frais fixe à la ligne	<b>0,98€</b> (gratuit pour le PERi CTO)	<b>0,98€</b>
- Commission proportionnelle	<b>0,066%</b> (gratuit pour le PERi CTO)	<b>0,066%</b>
Valeurs Hors Crédit Agricole		
- Frais fixe à la ligne	<b>4,18€</b>	<b>4,18€</b>
- Commission proportionnelle	<b>0,302%</b>	<b>0,302%</b>
Étranger/Nominatif		
- Frais fixe à la ligne	<b>9,66€</b>	<b>5,00€</b> (25€ titres non cotés)
- Commission proportionnelle	<b>0,350%</b>	<b>0,350%</b>

Montant minimum : 35,00€, Montant maximum : 565,00€

#### Exonération pour :

- Les clients de moins de 30 ans avec l'offre Invest Store Initial.
- Les clients avec l'offre Invest Store Intégral réalisant plus de 24 ordres exécutés par an.
- Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€.
- Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifée.

### PARTS SOCIALES<sup>59</sup>

1 part sociale = 1€	
Frais de souscription et remboursement parts sociales	<b>GRATUIT</b>
Droits de garde	<b>GRATUIT</b>

### CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS<sup>60</sup>



- ProRealTime (logiciel d'analyse technique et plateforme de trading) inclus et gratuit.
- Pour les clients avec l'offre Invest Store Intégral, la mise en place d'un Plan Epargne Bourse (PEB) est gratuite et compte dans les 24 ordres afin de pouvoir bénéficier de l'exonération des droits de garde.

## Facturation en fonction de l'encours confié

Gestion Conseillée <sup>61</sup> Dès 100K€	100K€-200K€ <b>0,40%</b>	500K€-1000K€ <b>0,30%</b>
	200K€-500K€ <b>0,35%</b>	>1000K€ <b>0,25%</b> min. 250€/an

Gestion Conseillée digitale Dès 50K€	<b>0,6%</b> Minimum : 300€
---	-------------------------------

Pôle Bourse <sup>62</sup> Dès 50K€	50K€-100K€ <b>1,50%</b>	500K€-1000K€ <b>1,00%</b>
	100K€-200K€ <b>1,20%</b>	>1000K€ <b>0,75%</b>
	200K€-500K€ <b>1,1%</b>	min. 750€/an

Décisions Patrimoine	<b>12€ /mois + 0,6%</b> sur les encours de hors bilan confiés min. : 504€/an
----------------------	---

All Visory

Agrégateur de patrimoine (offert avec Gestion Conseillée, Pôle Bourse et Décision Patrimoine)

**6€ /mois**

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	<b>1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0%</b>

## OR

Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise

**NOUS CONSULTER**<sup>55</sup>. Les frais de place sont en supplément<sup>56</sup>. Appel non surtaxé<sup>57</sup>. Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre<sup>58</sup>. Par jour de portage sur exécution et opérations de report<sup>59</sup>. Peut être souscrit sur PEA ou CTO<sup>60</sup>. Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(es) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),
- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.
- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre :

- ses ordres de souscription/rachat d'actions/parts d'OPC,

- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie.

<sup>61</sup>. Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...).<sup>62</sup>. Le service « Pôle Bourse », permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC »...



## OFFRES JEUNES

Prix en €

CES OFFRES SONT DESTINÉES AUX JEUNES JUSQU'À 30 ANS INCLUS.  
LES JEUNES PEUVENT AUSSI AVOIR ACCÈS À TOUTES LES AUTRES OFFRES  
DÈS LORS QU'ILS SATISFONT À LEURS CONDITIONS.

### Offre groupée de services

Les conditions tarifaires pour les jeunes sociétaires, en vigueur depuis le 30/11/2021, sont remplacées par :

Offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formule « Essentiel »	Jeunes 18-25 ans	3 €/mois
	Jeunes 26-30 ans	6 €/mois
Offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formule « Premium »	Jeunes 18-25 ans	5 €/mois
	Jeunes 26-30 ans	9 €/mois


### Offre séjour à l'étranger

Offre Globe-Trotter (n'est plus commercialisée, en gestion seulement)	2 €/mois
Frais à l'étranger <sup>(63)</sup> Pour les clients de 18 à 30 ans détenteurs d'une offre Ma Banque Au Quotidien (MBQ), formules « Essentiel », « Premium » et « Prestige ».	<b>EXONÉRATION COMPLÈTE</b>


### Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p. 7

#### COTISATION CARTE POUR LES 12/17 ANS

 Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	1,00€/mois
Carte Mozaïc de retrait	<b>GRATUIT</b>

#### CARTE QUI N'EST PLUS COMMERCIALISÉE

 Fourniture d'une carte de paiement Mozaïc 18-25 ans (débit immédiat) (cette offre n'est plus commercialisée)	21,22€
---	--------

## Autres opérations sur moyen de paiement avec la carte Mozaïc Black

### PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)<sup>64</sup> **GRATUIT**

Paiement par carte hors zone euro<sup>65</sup> **GRATUIT**

### RETRAIT D'ESPÈCES

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro<sup>64</sup> ou hors zone euro<sup>65</sup> **GRATUIT**

Retraits par carte à un guichet hors zone euro<sup>65</sup> **GRATUIT**

### AUTRE

Réédition du code confidentiel pour les mineurs **GRATUIT**

## Incidents et Irrégularités

Commission d'intervention pour les mineurs **GRATUIT**

## Crédits et Découverts

Frais d'étude et de mise en place **NOUS CONSULTER**

Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc) **NOUS CONSULTER**

Autorisation de découvert

- Montant **NOUS CONSULTER**

- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers **NOUS CONSULTER**

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.17.

## Épargne

Livret Tiwi (0-11 ans), Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans), Livret A (-1 an, 15€ offerts)<sup>66</sup>

- Ouverture **GRATUIT**

- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

## Placements financiers

### TARIFICATION INITIALE 18-30 ANS (INTERNET) COMPTES TITRES/PEA, PEA-PME ET PERi CTO<sup>67</sup>

Offre réservée aux 18-30 ans

	Droits de garde	Frais de courtage France	Frais de courtage étranger (CTO et PERi CTO)
Internet : Invest Store Initial	<b>GRATUIT</b>	<b>2,00€</b> (ordre inférieur ou égal à 1000€) <b>0,48%</b> (ordre supérieur à 1000€)	<b>0,57%</b> <sup>68</sup> avec un minimum de <b>21,45€</b>

ProRealTime (logiciel d'analyse technique et plateforme de trading) **INCLUS ET GRATUIT**

## Assurance<sup>69</sup>

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

**NOUS CONSULTER**

Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, tous mobiles...)

**NOUS CONSULTER**

Assurances de personnes (protection juridique, santé...)

**NOUS CONSULTER**

Assurance auto

- Stage de conduite préventive

**GRATUIT<sup>70</sup>**

- Offre enfant d'assuré

**- 200€ LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE<sup>71</sup>**

Assurance habitation formule jeune

**6€/mois**

<sup>63</sup>. Les paiements et retraits partout dans le monde ne supportent pas de frais, aussi bien au sein de la zone EEE que en dehors (les pays de la zone EEE sont consultables p.29).

<sup>64</sup>. Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE consultables p.29.

<sup>65</sup>. Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.

<sup>66</sup>. Somme versée pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.

<sup>67</sup>. Les frais de place sont en supplément.

<sup>68</sup>. Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre.

<sup>69</sup>. Les contrats d'assurance : Habitation, Auto, 2 roues, Tous mobiles, Accidents de la Vie et santé, sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurance. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Crédit Agricole Brie Picardie, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le n° 07 022 607.

<sup>70</sup>. Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.

<sup>71</sup>. Sous conditions d'attribution. Si au moins un des représentants légaux détient une assurance auto au Crédit Agricole Brie Picardie.



# OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER<sup>72</sup>

**Prix en €**

## Change

### LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

- Commission sur achats/reventes de devises  
(Cour du jour disponible en agence)

**6,00€**/opération

## Les chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin

**0,10%** du montant,  
Min. 21,12€,  
Max. 120,02€

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger crédit  
après encaissement

**0,12%** du montant,  
Min. 29,48€  
Max. 108,53€

Paiement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises

**0,10%** du montant,  
Min. 29,93€

Commission de change si chèque en devises  
avec crédit d'un compte euro.

**12,00€**

## Virements internationaux<sup>73</sup>

(Opérations libellées en devises dans l'EEE<sup>74</sup> ou en euros et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent

**GRATUIT**

Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace  
Économique Européen

**0,10%** du montant,  
Min. **26,70€**

Reception d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace  
Economique Européen<sup>74</sup>

**18,30€**

Commission de change si virement en devises  
avec débit ou crédit d'un compte euro

**12,00€**

Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR<sup>75</sup>

**0,125%**(Min. 27,50€;  
Max. 99,00€)

Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC  
absent ou incomplet

**33,98€**

## Compte en devise (retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises

**25,27€/mois**

## Autres opérations

**LES RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS,  
PAIEMENTS PAR CARTE ET VIREMENTS SONT CONSULTABLES PAGES 7 ET 8**

<sup>72</sup>- Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

<sup>73</sup>- Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

<sup>74</sup>- Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.29.

<sup>75</sup>- Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE  
Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur  
d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant).c/ Frais partagés (frais  
SHARE).



## SUCCESSION

Prix en €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

- Actif successoral<sup>76</sup> < 5000€

**GRATUIT**

- Actif successoral<sup>76</sup> ≥ 5000€

**1,00%** de l'actif successoral<sup>76</sup>

Min. 90,00€

Max. 850,00€

Frais de gestion annuels<sup>77</sup>

**85,00€**

<sup>76</sup> Hors contrat d'assurance vie. Exonération pour les mineurs.

<sup>77</sup> Dossier de succession de plus d'un an.



## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Prix en €

### Assurances pour vous protéger au quotidien<sup>78</sup>

COTISATIONS	STANDARD	PREMIUM
SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement <sup>79</sup>	<b>SécuriCOMPTE Plus</b> <b>2,00€/mois/compte</b>	<b>SécuriCOMPTE Premium</b> <b>4,20€/mois/compte</b>
SécuriWEB <sup>79</sup>	<b>1,25€/mois/compte</b>	<b>2,50€/mois/compte</b>
SécuriBUDGET <sup>79</sup>	<b>1,70€/mois/compte</b>	
SécuriPROTECTION <sup>79</sup> (L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Prémium dans le cadre du Compte à composer)	<b>2€/mois/compte</b>	
SécuriÉPARGNE <sup>79</sup>	<b>0,25€/mois/compte</b>	<b>1,88€/mois/compte</b>

SécuriTRESORERIE <sup>79</sup>	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	DÉCOUVERT	PRIX
		≤ 300,00€	<b>1,35€/mois/compte</b>
		<b>DE 300,01€ À 2000,00€</b>	<b>2€/mois/compte</b>
		<b>&gt; 2000,00€</b> Plafond d'indemnisation 3000,00€/sinistre/an	<b>3€/mois/compte</b>

SécuriTRESORERIE <sup>79</sup>	Souscrit à partir du 01/01/2017	≤ 500€	<b>1,35€/mois/compte</b>
		<b>DE 500,01€ À 2000,00€</b>	<b>2€/mois/compte</b>
		<b>&gt; 2000,00€</b> Plafond d'indemnisation 3000,00€/sinistre/an	<b>3€/mois/compte</b>

<sup>78</sup> Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

<sup>79</sup> Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



**BON À SAVOIR**

### SécuricomptePlus : tellement plus qu'une assurance des moyens de paiements

SécuricomptePlus garantit les conséquences de l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement, mais pas seulement !

Les préjudices liés aux effets personnels sont également garantis :

- Documents officiels
- Clés et serrures
- Remplacement de plaques d'immatriculation
- Téléphone portable
- Maroquinerie (en formule Premium)



## AUTRES SERVICES

Prix en €

### LES MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a> • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	<b>48€</b> /an
+ Option papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	<b>38,08€</b> /an
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a> • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	<b>18,00€</b> /an
+ Option papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	<b>38,08€</b> /an
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'info : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a> • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	<b>12,00€</b> /an
+ Option papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	<b>38,08€</b> /an
Merci pour l'info (papier + numérique) hors offres MBQ	<b>49,80€</b>

### LES MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	<b>31,60€</b> /an
Détente et jardin (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors série, précédé de 2 n° offerts)	<b>22,90€</b> /an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 2 n° offerts)	<b>27,90€</b> /an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an + 1 hors série, précédé de 2 n° offerts)	<b>23,90€</b> /an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors séries, précédé de 2 n° offerts)	<b>49,80€</b> /an
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'1 n° offert)	<b>18,90€</b> /an
Plus de pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé d'1 n° offert)	<b>19,90€</b> /an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

#### Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications :  **N° Cristal 09 69 32 34 40**

[www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)

(appel non surtaxé)

# CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



● Pays de la zone Euro \*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

\*\* Le Royaume-Uni est sorti des l'UE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.



### **FRAIS DE TENUE DE COMPTE**

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

### **OFFRE GROUPEE DE SERVICES**

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

### **LETTRÉ D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION**

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

### **FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR**

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

### **FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION**

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

### **DROITS DE GARDE**

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

### **OPC**

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupe les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

### **FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS**

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.



Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application « Paiement Mobile », sur le site internet [www.ca-briepicardie.fr](http://www.ca-briepicardie.fr) et auprès de votre Conseiller.

### **▲ Service bancaire de base :**

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ;
- la domiciliation de virements bancaires ;
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ;
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires ;
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ;
- des moyens de consultation à distance du solde du compte ;
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ;
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ;
- la réalisation des opérations de caisse.

Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

## RÉSOLUDRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

**Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie**

**Service Qualité Clients**

**500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3**

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

**Le Médiateur auprès de la FBF**

**CS 151**

**75422 PARIS Cedex 09**

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur :

**[lemediateur.fbf.fr](http://lemediateur.fbf.fr)**

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

# Vos numéros utiles

POUR SIGNALER TOUTE OPÉRATION DE VIREMENT APPARAISSANT  
SUR VOTRE COMPTE N'ÉTANT PAS À VOTRE INITIATIVE :

**0 969 399 291<sup>80</sup>**

DÉCLARER UN SINISTRE AUTO, HABITATION,  
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE :

**0 800 810 812**

Service & appel  
gratuits

SOS CARTE :

**0 969 399 291<sup>80</sup>**

FAIRE OPPOSITION SUR UN CHÈQUE OU UN CHÉQUIER :

**0 969 399 291<sup>80</sup>**

DÉCLARER UN LITIGE DANS LE CADRE DE SON CONTRAT  
PROTECTION JURIDIQUE PLEINS DROITS :

**0 800 813 810**

Service & appel  
gratuits

## POUR PLUS D'INFORMATIONS



RENDEZ-VOUS EN AGENCE

OU SUR [WWW.GREDIT-AGRICOLE.FR/CA-BRIEPICARDIE](http://WWW.GREDIT-AGRICOLE.FR/CA-BRIEPICARDIE)



LE TRI  
+ FACILE



<sup>80</sup>- Utilisable en cas de perte, vol, ou utilisation frauduleuse de la carte bancaire. Prix d'un appel local. Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : [dpo@ca-briepicardie.fr](mailto:dpo@ca-briepicardie.fr) ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière numéro CPI 80012021000000016 délivrée par la CCI d'Amiens, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. [www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie](http://www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie) - 05/25 - Photo © Getty Images. CITEO : FR234299\_D3XUNU. Imprimeur : Roto Armor - ZA de Fournello 22170 PLOUAGAT

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

